

Frelons asiatiques à pattes jaunes en Meurthe et Moselle



Bien le connaître pour mieux lutter

Frelon asiatique Meurthe et Moselle



**Organiser la lutte contre le frelon à pattes jaunes
en 2026**



Laxou ce 2 février 2026

Merci à toutes et à tous de votre présence et un grand merci à Monsieur Monnin, pour l'organisation de cette présentation de **V.V**, (**V**espa **V**elutina NigriThorax ou frelon asiatique à pattes jaunes)

et de la lutte à engager tous ensemble



Plan de présentation 2026

- 1 Le frelon asiatique : le reconnaître, le différencier, le cycle de V.V.
- 2 Les enjeux, la loi, les acteurs du plan national de lutte contre V.V :
Collectivités, **#référents**, désinsectiseurs, Grand Public...
- 3 La lutte contre V.V : les enjeux, piégeage de printemps et recherche des nids primaires.
- 4 Calendrier de la lutte : les retours de piégeage de printemps et de la recherche des nids primaires.



CALAIS GDSA 54 - Réunion d'information – Ville de LAXOU le 02 février 2026



frelon
(*Vespa*)



frelon européen
(*Vespa crabro*)



frelon asiatique
(*Vespa velutina*)

Dolichovespula



guêpe des buissons
(*Dolichovespula media*)



guêpe saxonne
(*Dolichovespula saxonica*)



guêpe des bois
(*Dolichovespula sylvestris*)



guêpe norvégienne
(*Dolichovespula norvegica*)

Vespula



guêpe germanique
(*Vespula germanica*)



guêpe commune
(*Vespula vulgaris*)



guêpe rouge
(*Vespula rufa*)

Polistes



guêpe poliste
(*Polistes dominula*)

Espèce Exotique
Envahissante



Prédateurs des
abeilles

MTECT



MASA

Protection
des
populations

Protection
de la
biodiversité

Protection des
ruchers



Plan national de lutte

Enjeux et conséquences ...



Problème sanitaire pour les apiculteurs



Protection de la biodiversité



Protection des populations

... vivre avec en limitant l'impact de V.V

Des outils complémentaires pour répondre aux trois objectifs



Destruction des nids



Piégeage de printemps et recherche des nids primaires



Outils de réduction du stress

Protection des populations

Protection de la biodiversité

Protection des ruchers





Evolution
du plan de
lutte

Outils de
comm.,
formation

Comité de pilotage national

GT

Bilan annuel
Difficultés

Comité de pilotage régional

Plan de lutte

Bilan annuel
Difficultés

Comité de pilotage départemental

Remontée
d'informations

Piégeage

Destruction

Communication,
formation

Copilotage FNOSAD et
GDS France
(+ participation de ADA
France, GNTSA, ITSAP,
InterApi, OVS animal et
végétal, SNGTV, expert
PATRINAT)



Comité de pilotage départemental

- **Référents départementaux** : 2 1 Nord 1 Sud du département
- **Coordination** : présidente du GDSA-54
- Collectivité : CD54 : 3 représentants
- Apiculteurs : 2 représentants
- Désinsectiseur : 1 représentant
- Préfecture : 2 représentants
- DDcsPP : invitée



Référente départementale/coordinatrice COPIL

- **Coordonne les actions:** piégeage, protection des ruchers, destruction des nids, conférences, référents locaux...
- Priorise les actions ; piégeage, recherche nids primaires ...
- Informe les apis, les collectivités, le public, médias =
Qr code d'accès à la carte « infogéoV.V54 », flyers...
- Anime les actions définies (ex :14/11/2025 codecom)...
- Réuni les partenaires/acteurs du COPIL (bilan annuel (carte « infogéo54V.V » et préparation année suivante)

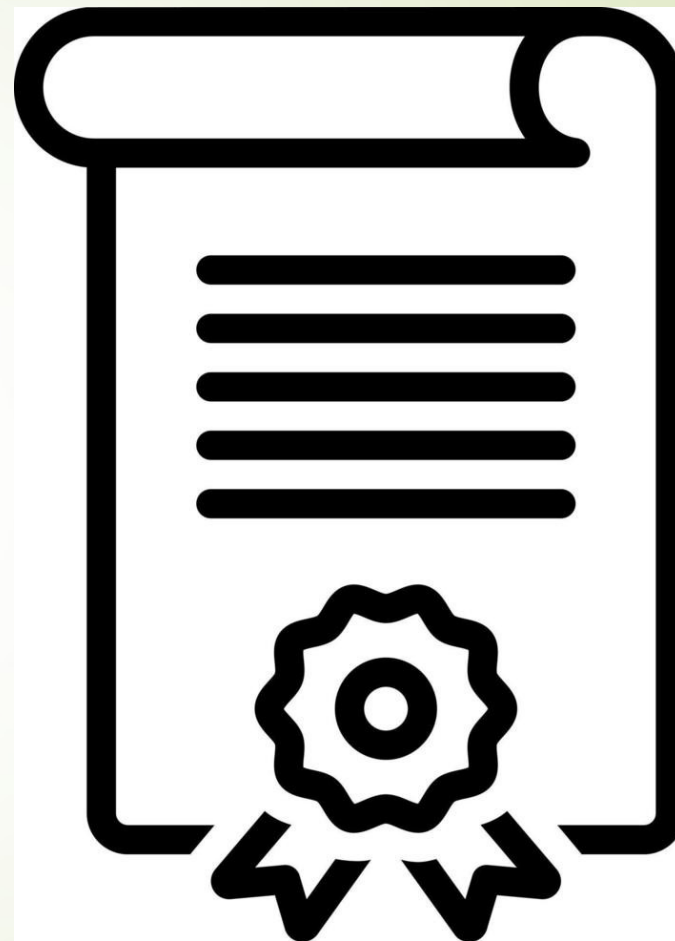
Référent frelon local = 1 par commune

A Laxou = Sylvain MONNIN

- Apiculteur ou employé de la mairie formé sur la lutte contre V.V
- Informe la mairie du rôle du GDSA, de son rôle, des désinsectiseurs chartés
- Coopère avec la mairie sur la destruction des nids et le piégeage
- Organise la recherche des nids primaires dans son secteur
- Organise le piégeage / commune selon plan national (carte infogéoV.V54)
- Organise des réunions publiques sur le frelon asiatique
- Assure le suivi du piégeage et retours d'informations vers réf V.V Com/com
- Communique vers le public et les apiculteurs
- Solliciter Espaces verts des communes partenaires indispensables...

Destruction par des désinsectiseurs référencés

- Information et signature de la **charte de bonnes pratiques de destruction des nids**
- Participation à une réunion annuelle d'information sur le plan national de lutte frelon (état des lieux, avancées, mesures à déployer, évolutions réglementaires...).
- **Liste diffusée vers collectivités et apiculteurs et QR code**





Paintballs interdits

Arguments !

► Pourquoi ?

- Dispersion de +/- 10% des billes dans l'environnement
- Dégradation des nids les plus petits qui empêche le retour des frelons

► Critères de dérogation

- Impasse technique (impossible avec une perche ou un drone)
- Impasse organisationnelle (impossible de traiter dans un délai satisfaisant au regard du risque). **Lignes électriques, caténares**

► Prérequis de la dérogation

- Risque apicole ou de santé publique avéré
- Pendant la période de lutte collective
- Utilisation de pyrèthres naturels

Choix des produits de traitement

Arguments !

- **Les pyrèthres naturels** : temps d'action plus long, efficacité moins visible dès le traitement réalisé, mais efficace ; avantage de pouvoir laisser le nid en place ; moins de risque pour utilisateurs
- **La destruction thermique** n'est pas encore suffisamment au point pour être utilisée de manière opérationnelle en routine
- **la perméthrine est à proscrire** : rémanence plus longue, nécessite un décrochement des nids traités et leur élimination en tant que déchets spéciaux dans la filière ad hoc.
- **Le soufre est actuellement interdit** (effets nocifs) SO2

Nids secondaires

- **Utilisation de perches télescopiques** ou de drones qui injectent les produits biocides dans les nids.
- **Désinsectiseurs référencés**
 - Destruction mécanique par enveloppement ou aspiration (pour des nids situés à moins de 5 mètres en hauteur)?
 - Destruction par biocides : utiliser :
 - **des pyrèthres naturels**
 - **la terre de Diatomée**
 - Gestion des nids traités : les nids traités aux pyrèthres naturels peuvent être laissés en place (à identifier comme traités).

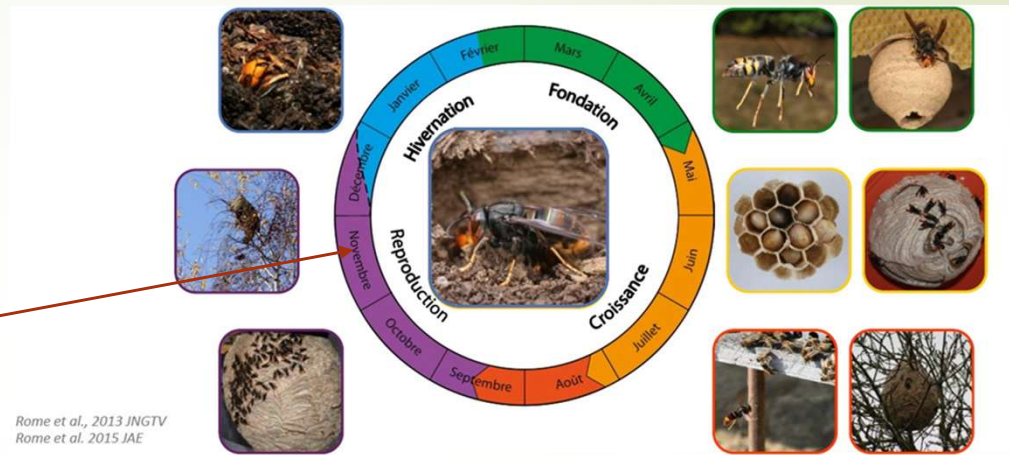


Utilisation des paintballs interdite
(dérogation selon critères)



Principes préalables

La destruction des nids détectés après le départ des fondatrices n'est utile qu'en cas de risque avéré apicole ou de santé publique (date indicative de fin de la lutte collective qui peut varier selon les zones concernées : 15 novembre).



Priorité aux nids présentant un risque pour le public (notamment en zone fortement infestée)

Souhaits vers les mairies et com/com

- 1) Préparer le piégeage de printemps
- 2) Utiliser des pièges sélectifs (3 reconnus)
- 3) Organiser la recherche des nids primaires
- 4) Aider à la destruction de nids pour ce qui concerne le **domaine privé**
- 5) Continuer le maillage du département 54 avec des référents locaux et **inter/com**

Piégeage de printemps et recherche des nids primaires :

Les piègeurs et les référents locaux



Le piégeage de printemps : 3 modèles

- Sont efficaces pour le piégeage de printemps avec un moindre impact sur la biodiversité
- Assurent de bonnes conditions de sécurité pour les utilisateurs
- Sont sélectifs à condition de correctement les utiliser (suivre les consignes d'utilisation sans modification)

POUR AUGMENTER L'EFFICACITE :

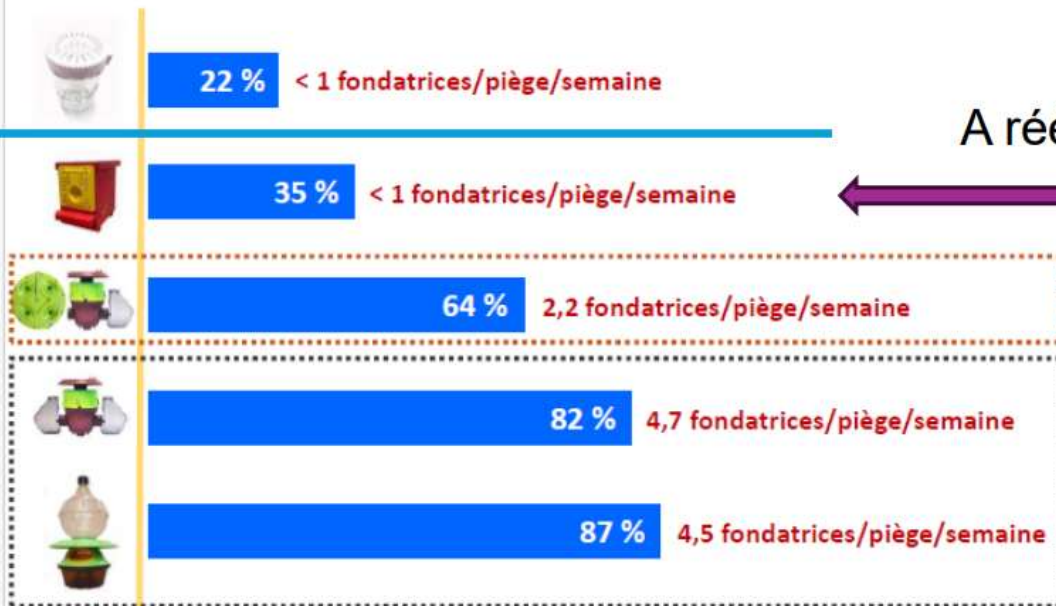
- Positionner le piège en plein soleil, à l'abri du vent
- À proximité d'une source florale attractive pour le frelon à pattes jaunes > au besoin déplacer le piège au fur et à mesure des floraisons
- Avec un appât adapté



Attractivité

Classement des pièges selon la probabilité de capture (= pourcentage de relevés de pièges contenant des fondatrices)

Attractivité moyenne

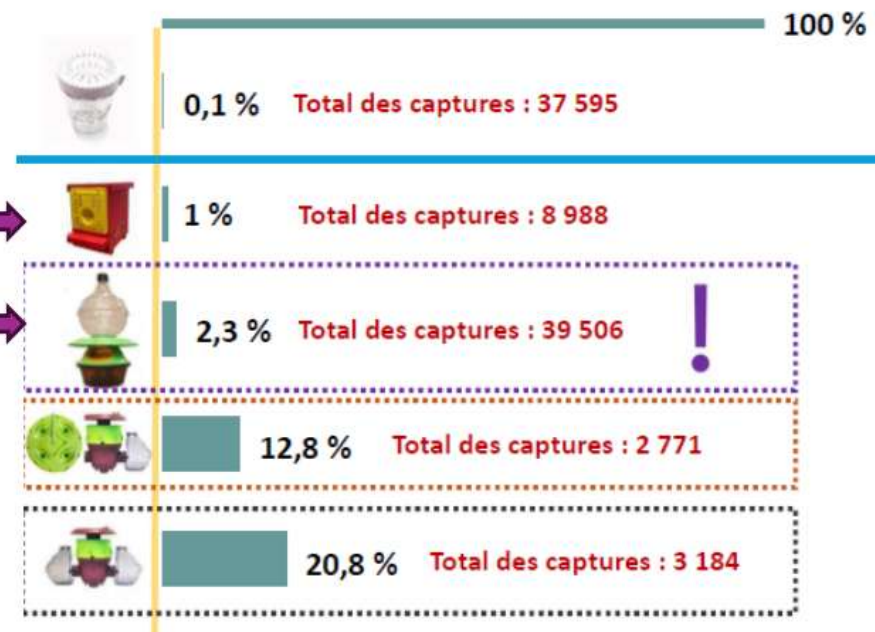


A réévaluer

Sélectivité

Classement des pièges selon leur sélectivité moyenne

Nombre total d'individus (insectes et autres) capturés pendant la période de piégeage (11 semaines)



Utiliser les pièges les plus sélectifs

Critères de référencement

- Pièges à sélection physique de type nasse
- Équipés de cônes d'entrée
- Séparation entre appât et partie de capture

- **Piège japonais à 3 étages**
- **Piège coréen à ailes: Beevital**
- **Piège nasse à grilles Néoppi jaunes**



**Pièges « bouteille » ou « cloche »
interdits**

Privilégier l'emplacement au nombre de pièges



Zones peu infestées

- Cible : les ruchers où l'on a observé de la prédation ou la présence de nids
- Mise en œuvre d'une surveillance minimale dans ces ruchers ou à proximité : 1 piège dans le rucher et 1 piège près des fleurs attractives (Camélia par exemple).

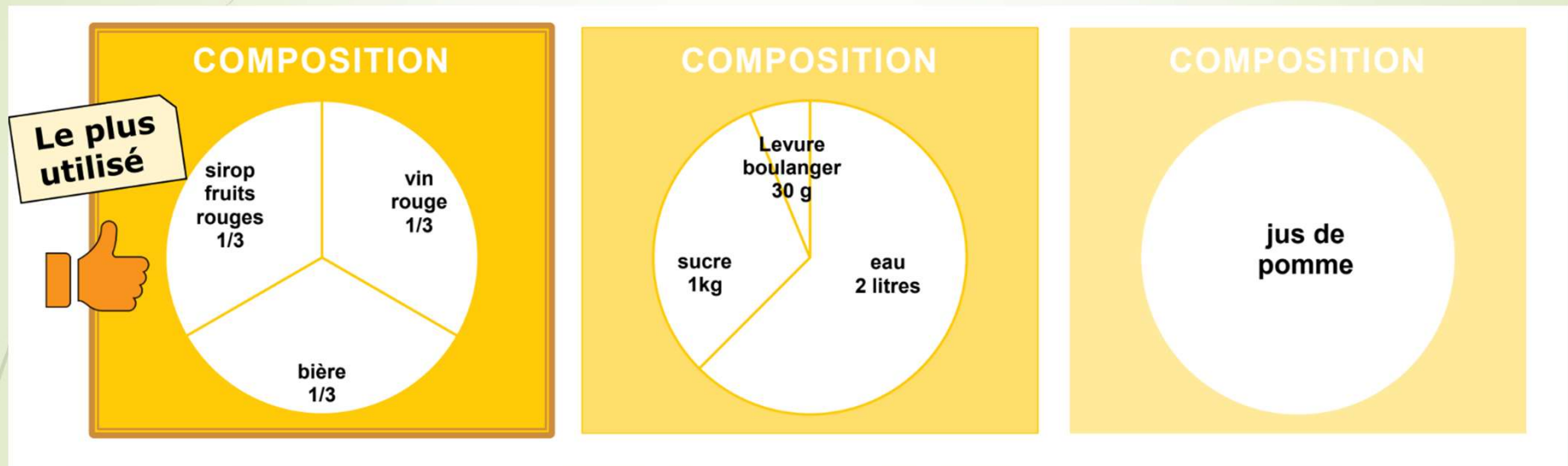


Zones infestées (moyen ou fort)

- Près d'une **source de nourriture** fréquentée par les frelons : à proximité des fleurs mellifères (ex : camélia), composteurs, points d'eau.
- A proximité d'un ancien nid de frelon de l'année précédente (compter **1 à 2 pièges par nid**).

LE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

L'APPÂT



- Renouveler l'appât tous les 8 à 10 jours
- Laisser les frelons capturés dans la nasse (effet attractif : ils diffusent des phéromones d'alerte)



Des recommandations d'utilisation plus précises → fiches techniques

Robida

Amélioration du piège

Robida, pour cacher l'odeur répulsive du bois :



Pulvériser de l'appât partout dans le piège

Mettre un peu d'appât sur la planche d'envol

Pose du piège

Exposé au **soleil**, à l'abri du vent.

À une hauteur de **1,20 m à 1,50 m** du sol.

« Le piégeage c'est avant tout beaucoup d'observation »

Repérer les couloirs de passage des frelons

Si les frelons n'entrent pas, changer le piège de place

LE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

3 MODÈLES DE PIÈGES À NASSES PRÉCONISÉS



Piège à grille
Néoppi jaune

Environ 30 €



Piège coréen
à ailes

Environ 45 €



Piège
japonais

Prix grand
public : 43€

Une remontée d'informations nécessaire

Fiche piégeur

Une fiche pour un enregistrement au fil de l'eau

Évaluation de l'efficacité et de la sélectivité du piégeage

Carte « infogéo54V.V » pour une saisie en fin de période de piégeage par référent local

Piégeur :	Référent :
-----------	------------

Adresse (site piégeage) :
Commune ou commune déléguée :
Code Postal :

Piège 1

Type de piège:	Nom déposé du piège:
Position du piège : ☐ dans le rucher / ☐ hors du rucher	Date de pose du piège :

Date de relevé	Type d'appât	Nombre de frelons à pattes jaunes	Nombre de frelons orientalis	Nombre de frelons européens	Nombre de frelons soror	Nombre d'autres insectes capturés	Commentaires

Nids primaires

- Les nids primaires sont souvent abrités, souvent constatés à moins de 5 mètres de hauteur et contre des bâtiments divers ou dans des buissons.
- Organiser la recherche des nids primaires
- Intervenir le soir ou tôt le matin si possible.
- Faire appel à un professionnel référencé ou à un référent formé
 - Destruction mécanique : méthode préconisée en prenant les précautions d'usage de protection et d'éloignement du public
 - Destruction par le froid : les nids plus petits peuvent être congelés pendant 24 heures pour éliminer les nymphes ou bombes de froid
- Ne pas confondre avec :



Guêpe poliste: *Dolichovespula dominula*



Conclusion :

Agir tous ensemble : apiculteurs collectivités

- Promouvoir les méthodes efficaces et respectueuses de la biodiversité:

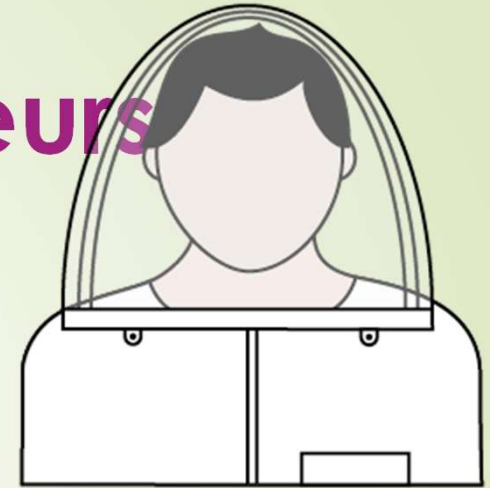
piégeage sélectif

- Recherche de nids et destruction:

Nids primaires = organiser la recherche) et secondaires = Mobiliser et informer et former le Grand Public)

- **Généraliser la protection des ruchers**

Muselières + Harpes + Protection du dessous des ruches pour une efficacité optimale





Conférence frelon asiatique 2026

- Conférences sur V.V : le samedi 28 mars 2026
- 1 en Matinée et 1 l'A.Midi
- Adressée aux piégeurs, Grand Public et aux référents locaux et inter com aux apiculteurs (conférencier V.V)
- Lieu : chambre agricole Laxou salle Mathieu de Dombasle sur réservation

PARTENARIAT

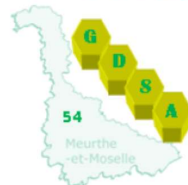
**Le GDSA 54 et Thomas Apiculture Lorraine
s'unissent
pour la lutte contre le frelon asiatique !**



**Pré-commandez
votre piège sélectif OSAKA
avec le GDSA 54
et bénéficiez d'un prix spécial.**



Protégeons ensemble nos abeilles !



Thomas Apiculture Lorraine
9 Rue de Tours
57150 CREUTZWALD
03.55.15.30.00
06.13.31.04.50
lorraine@thomas-apiculture.com

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre attention et des remerciements anticipés pour votre engagement dans la lutte contre le frelon asiatique,

Nous avons besoin de chacune et chacun de nos élus et de vous également,

Bien cordialement à toutes et à tous.

¿ DES QUESTIONS ¿

Liliane Macadré

Présidente du GDSA-54

Référente départementale frelon asiatique

Coordinatrice du « COPIL54V.V » en partenariat avec le CD54